

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

*Bonnes
Fêtes
de fin
d'année !*



SOMMAIRE

P. 4
Retour en images
sur les derniers événements

P. 10
Le développement durable, un enjeu
pour les petits

P. 12
Le développement durable,
un enjeu pour les grands

P. 17
Dossier : Charenton en fête

P. 24
Charenton, c'est sport !

P.25
L'actualité artistique et culturelle

P.28
Démocratie locale

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le jeudi 14 décembre à partir de 19h.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le lundi 22 janvier à 19h.

Vos élus à votre rencontre tous les samedis matins

Une permanence sera assurée les 9 et 16 décembre, les 13, 20 et 27 janvier ainsi que le 3 février au marché en matinée. (le 13 janvier une permanence aura également lieu devant Aldi).

CONSULTATION

La question des rythmes scolaires

Depuis le décret du 28 juin 2017 autorisant les collectivités à repasser à 4 jours ou à rester à 4,5 jours, nombre de communes se retrouvent aujourd'hui dans l'obligation de prendre une décision. Charenton a donc d'ores et déjà entrepris une réflexion auprès des équipes enseignantes et consultera prochainement les parents d'élèves. Ces derniers seront informés prochainement des modalités de consultation.

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 10 décembre
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.
- Dimanche 17 décembre
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES
46, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.
- Dimanche 24 décembre
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.
- Lundi 25 décembre
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.
- Dimanche 31 décembre
PHARMACIE BERCY II
8 - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.
- Lundi 1^{er} janvier
PHARMACIE BERCY II
8 - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.
- Dimanche 7 janvier
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.
- Dimanche 14 janvier
PHARMACIE PRINCIPALE DE LA POSTE
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01 43 96 44 93
- Dimanche 21 janvier
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.
- Dimanche 28 janvier
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3, place des marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :
www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

Marie-Hélène MAGNE

1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation
Vice-Présidente de Paris Est Marne et Bois

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN

Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé de la culture
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Marc BOCCARA

Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires
civiles, des élections et du domaine funéraire

André ROURE

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER

Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique

Joël MAZURE

Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.

Cmag N° 225 - Déc - Janv 2018 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Hervé Gicquel - Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier
Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : D. Custodio - X. Delaruelle - C. Lormier
Photos : N. Baron - Fotolia - M. Fuzon - Y. Lastes - G. Ledig - J.P. Le Nai
Mise en page : JM. Hillereau
Impression : Groupe Morault - tiré à 18 000 exemplaires - Distribution : M. Aïchi
Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Tout d'abord, je tiens à remercier nos concitoyens qui ont participé nombreux aux réunions publiques des quartiers Centre, Bercy, Valmy et Pasteur entre octobre et novembre 2017. Ces temps d'échange et de discussion témoignent de la vitalité de notre démocratie locale et permettent aux représentants de la Municipalité d'avoir un dialogue direct avec les habitants. A cette occasion, il a été annoncé qu'après les conseils d'écoles, les parents d'élèves seront consultés à propos de la question des rythmes scolaires.

De même, nous avons pu rappeler, qu'à partir du 1^{er} janvier 2018, il incombe aux communes de mettre en œuvre non seulement la redevance éventuelle à payer par les automobilistes pour stationner, mais aussi le montant de la pénalité devant être acquittée en cas de non-respect des règles.

Il s'agit d'une réforme nationale et obligatoire à laquelle les communes doivent se plier et dont l'objectif est de fluidifier le stationnement. Ce numéro du CMAG vous présentera les différentes mesures envisagées localement pour accompagner cette nouvelle réglementation. Sachez que nous nous accorderons une année pour évaluer l'efficacité de notre dispositif notamment par rapport décisions des villes voisines en particulier Paris et aux éventuels reports de stationnement de véhicules extérieurs à Charenton.

Alors que nous rentrons progressivement dans l'hiver, les associations locales tout autant que la Municipalité multiplient les initiatives conjuguant solidarité et convivialité. Après les traditionnelles collectes de denrées alimentaires du mois de novembre, les premiers jours de décembre seront dédiés aux actions organisées dans le cadre du Téléthon. Je ne doute pas que nos concitoyens sauront à nouveau faire preuve de générosité. Qu'ils en soient remerciés.

Je remercie également les bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année et particulièrement en cette période où les actions solidaires et caritatives se multiplient. J'encourage d'ailleurs vivement les habitants à répondre aux appels lancés de façon régulière par les associations pour renforcer leurs équipes.

En complément, la ville portera également plusieurs événements



insufflant une ambiance chaleureuse et rapprochant nos concitoyens. Le concours de lettres de jeunes Charentonnais au Père Noël est lancé. Plusieurs animations sont prévues dans le cadre de l'opération "Noël gourmet et solidaire". Enfin, la 10^e édition de la manifestation "Charenton sur Glace", place Aristide Briand se déroulera du 15 décembre 2017 au 7 janvier 2018. Notre cœur de ville accueillera une patinoire de 600 m² et de nombreuses animations pendant la période des fêtes de fin d'année.

Vous êtes aussi invités à participer à "Vitrines en fête", un concours dans lequel les Charentonnais sont appelés à désigner les commerces qui présenteront les plus belles décorations de Noël. N'hésitez pas à profiter des nombreuses enseignes de notre commune en cette période de fin d'année propice aux achats.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes !

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

L'œuvre "Silver Mountains" installée dans le hall de la MAP

Quatre diptyques ont fait récemment leur apparition dans le hall d'accueil de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine. Il s'agit de "Silver Mountains", une œuvre singulière de l'artiste plasticien Gilles Balmet. Elle intervient dans le cadre du 1% artistique de l'établissement et c'est avec beaucoup de générosité que son auteur est venu présenter au public son travail et rendre compte de son mode de création à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Gilles Balmet obtient, en effet, cet ensemble à la fois graphique et poétique en scannant en très haute définition des peintures originales dont il est l'auteur. Ses paysages mystérieux semblent ainsi danser sous le regard du visiteur pour capturer son intérêt : dessin, peinture, photographie... ou même une hybridation des trois ? Son processus de réalisation interroge en étant à la fois énigmatique et subtile. Allez donc découvrir ses "Silver Mountains" !

Hall de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

11, rue du Séminaire de Conflans

www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr/ - Site de l'artiste : <http://gillesbalmet.free.fr>



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Jeunes diplômés à l'honneur

L'obtention d'un diplôme est toujours un moment symbolique et important. Il atteste des connaissances et compétences acquises. Le collège la Cerisaie a donc organisé, en octobre dernier, une cérémonie de remise du diplôme national du brevet, en présence du Maire, Hervé Gicquel, de Marie-Hélène Magne, premier Maire-adjoint, de Fabien Benoit et de Rachel Gruber, respectivement Conseillers municipaux en charge de l'enseignement secondaire et de la Médiation-Prévention.

Peu après, le lycée Robert Schuman a réuni à son tour tous les jeunes bacheliers pour la remise de leur diplôme à l'espace Toffoli.



MÉDIATION PRÉVENTION

Lutter contre le SIDA, c'est avant tout informer

Pour amplifier l'écho de la journée mondiale de lutte contre le sida qui se tient habituellement tous les 1^{er} décembre et dont c'était la 30^e édition, le service Médiation Prévention avait organisé, le mois dernier, une série d'actions à destination du public charentonnais. Bus de prévention, exposition et projection : autant de moyens de s'informer et d'échanger sur la maladie, la prévention et les traitements.



DONNER AU LIEU DE JETER

Les "bons plants" pour les jardiniers

Au changement de saison, pour éviter de jeter les plantes qui ornent l'Hôtel de Ville et les suspensions florales dans les quartiers, la municipalité permet aux Charentonnais de les récupérer. Elle a donc donné rendez-vous aux jardiniers amateurs, un vendredi du mois de novembre, afin de leur proposer plantes, fleurs et arbrisseaux. Cette opération, nommée "Donner au lieu de jeter" est bien connue des amoureux des plantes et des jardins. C'est pourquoi ils étaient nombreux, près de 250, à se presser au petit matin près des gymnases Tony Parker pour trouver plantes et fleurs. Les participants ont pu, en outre, bénéficier des bons conseils des équipes des espaces verts pour entretenir ces végétaux et ainsi agrémenter leurs jardins, balcons et lopins de terre.



A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

5^e édition du cross des collégiens

En octobre dernier, les collégiens de 6^e et de 5^e de la Cerisaie se sont élancés dans la brume automnale du bois de Vincennes pour une boucle de 2 km. Cette 5^e édition a été marquée par une participation volontaire et enthousiaste des jeunes. Les résultats sont excellents et les records de vitesse sont tombés ! Félicitations aux gagnants : Illef, Alexandre, Assa et Maxime mais aussi à tous les participants. Comme chaque année, l'équipe du collège la Cerisaie était présente pour encadrer les jeunes, mais aussi quelques parents et bénévoles de l'Azur Olympique, sans oublier la police municipale qui assurait la sécurité de l'événement.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 11 novembre

Le monde combattant, les élus de Charenton et de Saint-Maurice, les conseils municipaux des jeunes et les habitants des deux villes se sont réunis, le 11 novembre dernier, pour commémorer le 99^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins, il est de coutume de porter ce jour à la boutonnière un bleuet de France. Cette année, le cortège a procédé au dévoilement d'une plaque au 68, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny en hommage à Dolorès Tilkin, grande figure mauritienne de la Résistance, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui nous a quittés il y a 10 ans, le 3 octobre 2007. Après le défilé, la cérémonie officielle s'est tenue place Charles de Gaulle, à Saint-Maurice, où chacun s'est recueilli à la mémoire des victimes.

MÉDIATHÈQUE DES QUAIS

Franc succès de la braderie de livres

La Médiathèque des quais a fait du tri dans ses collections et a organisé, pour la troisième année consécutive, une braderie de livres à petits prix. Plus de 1 400 ouvrages ont ainsi été vendus en octobre dernier et ont trouvé une deuxième vie chez les particuliers. Si cet événement fait le bonheur des Charentonnais, il faut savoir qu'il est aussi complémentaire à une bonne gestion des fonds. En effet, la Médiathèque fait de la place en retirant des documents avant de faire l'acquisition de nouvelles références. Cela permet aussi de faire connaître l'établissement à de nouvelles personnes.



JEUNESSE

Même pendant les vacances, du sport !

Lors des vacances d'automne, le service Jeunesse avait prévu une programmation tonique et vitaminée pour les 11/17 ans. Danse, body fitness, Olympiades, multisport et surtout urban soccer, les jeunes charentonnais ont fait du sport sans compter et se sont bien amusés.

CHARENTONNAISE ENTREPRISES

Des athlètes mobilisés pour la recherche contre la sclérose en plaques

La 11^e édition de la Charentonnaise Entreprises a eu lieu le 28 septembre dernier. Organisée par le Crédit Foncier et l'US Natixis, cette course conviviale a réuni, cette année, près de 1 000 participants dans les allées du bois de Vincennes. Les bénéfices de cette édition, au total 10 000 euros, ont été remis lors d'une cérémonie, le 19 octobre dernier, à la fondation Arsep, en présence de Clotilde Certin, Maire-adjoint chargé des sports, ainsi que de nombreux représentants des entreprises locales. La mobilisation de chacun a contribué à la recherche contre la sclérose en plaques.



A3A

Les aînés ont fêté Halloween

Ils avaient garni leurs chaudrons de mauvais sorts et d'araignées effrayantes : les membres de l'Amicale du 3^e Age ont célébré Halloween il y a quelques semaines. Sorciers, squelettes et diabolins s'étaient retrouvés à l'espace Toffoli pour une journée d'enfer !

Pierre Perret à la rencontre du public à Bercy 2

En toute simplicité, Pierre Perret est venu, le 23 novembre dernier, dédicacer son dernier album à l'entrée du magasin Carrefour. La réaction des clients était unanime et chaque visage, quelle que soit la génération, s'illuminait spontanément en découvrant l'une des plus belles plumes de la chanson française. Parrain de l'association Carlesimo qui vient en aide aux enfants malades, il explique "les bénéfices de cet album iront tout de go donner un peu de rêve aux lardons courageux. 35 d'entre eux partent d'ailleurs d'ici quelques semaines en Laponie, rencontrer le Père Noël." Un engagement que Carrefour soutient tout au long de l'année en réalisant des animations et ventes de barbe à papa au profit de l'association. Celui que tout le monde appelle affectueusement "Pierrot" et Anne Lallemend, la directrice de Carrefour, entourée de son équipe, ont donc remis à Honoré Carlesimo un chèque de 4 599,69€.



L'HUMOUR CONTRE LE FANATISME

Salle comble au T2R pour "Djihad"

Le service municipal Médiation Prévention avait organisé une soirée, le 27 octobre dernier, au Théâtre des 2 Rives dans le but de sensibiliser la population au danger que représentent les extrémismes religieux grâce à la pièce "Djihad" créée par Ismaël Saidi. L'auteur a choisi de dénoncer avec humour mais aussi avec un sens aigu de la pédagogie le dogmatisme et l'ignorance à travers le périple de trois Pieds nickelés en Syrie. Support très efficace à la réflexion, la représentation a été suivie d'un échange très fructueux entre les spectateurs et les acteurs. Plus de 300 personnes de tous les âges ont pu apprécier la pertinence de cette représentation.



CITOYENNETÉ

La Mairie à travers les yeux des enfants

Le mois dernier, les enfants de CE2 de l'école Notre-Dame-des-Missions sont venus visiter l'Hôtel de Ville. Guidés par le Maire et Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire-adjoint en charge de l'éducation, ils ont parcouru la salle du Conseil, celle des Mariages ainsi que le bureau du Maire. Cela leur a permis de s'initier au fonctionnement de la Mairie, de comprendre le rôle de chacun et de poser de nombreuses questions. Ces visites scolaires ont lieu tout au long de l'année.

CITOYENNETÉ

Le CMJ présent pour la commémoration du 11 novembre

Pour rendre hommage aux héros et victimes de la Grande Guerre, les villes de Charenton et Saint-Maurice s'étaient réunies le samedi 11 novembre dernier. Parmi les personnes présentes figuraient la jeune génération, avec le Conseil Municipal des Jeunes de Charenton et le Conseil municipal des Enfants de Saint-Maurice. Pour les jeunes élus charentonnais, ce moment était d'importance et fort en émotion puisqu'il s'agissait de leur dernière apparition en public. Après deux années d'engagement, de rencontres, ils s'appêtent à céder la place à d'autres collégiens. Ce mandat aura été enrichissant et ils retiendront la confiance qui leur a été accordée, le privilège de représenter "la voix" de leurs pairs et avant tout une belle aventure citoyenne. Plus tard, d'autres viendront porter des idées et des actions en direction des jeunes Charentonnais et découvrir l'entraide et la valeur de l'engagement.



ENFANCE

Des photographes en herbe

Ils ont entre 4 et 5 ans. Hauts comme trois pommes et pourtant ils connaissent déjà l'ancêtre de la photo (le daguerréotype), quelques notions de composition et s'amuse à faire de petits reportages, sous l'œil avisé d'une animatrice. Depuis quelques mois, un petit groupe d'enfants charentonnais s'initie à la photographie, dans le cadre des activités des accueils de loisirs. Ils ont des projets plein la tête et prévoient déjà de prendre leurs camarades en photo pour rendre compte des activités du centre, et pourquoi pas, de les mettre en scène pour porter des messages liés au bien-vivre ensemble.



JEUNESSE

Bientôt les vacances de Noël !

Du mardi 26 décembre au vendredi 5 janvier, les vacances s'annoncent bien animées ! Le service municipal Jeunesse propose des animations variées pour occuper les jeunes charentonnais avec des activités sportives, créatives et de belles sorties. Au programme : zumba, visite de l'Institut du Monde Arabe (IMA), patinoire, boxe thaï, loisirs créatifs, mini golf...

Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 - www.charenton.fr
Inscriptions sur monespacecharenton.fr
Ouvert pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h.

EDUCATION

Le conte de la hyène et du lièvre pour les enfants de Port-aux-Lions

Raconter une histoire en musique et danse... Quoi de plus entraînant ? La compagnie "les hommes debout", soutenue par la Maison des Arts de Créteil, est venue proposer aux enfants de moyenne section de l'école Port-aux-Lions un spectacle, à mi-chemin entre la danse contemporaine, les instruments traditionnels et la transmission orale. Ce fut un joli moment de poésie et d'ouverture sur l'art et la culture.



CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Harcèlement ou taquinerie, ça n'est pas la même chose !

Le mois dernier, les médias ont évoqués : une grande journée de mobilisation organisée contre le harcèlement, avec une attention particulière portée sur le rôle des témoins et la place des élèves comme acteurs de prévention. Le harcèlement est un sujet grave qui mérite qu'on en parle le plus tôt possible. C'est pourquoi le service Médiation Prévention a mis en place une campagne auprès de tous les élèves de CM2 de la ville. Comment le définir, comment le reconnaître y compris sur les réseaux sociaux et surtout comment agir ? Il existe des solutions et il est important d'en parler afin de ne pas rester isolé face à ce problème.

- Numéro vert "non au harcèlement" : 3020 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)
- Numéro vert "Net écoute" : 0800 200 000 (si le harcèlement a lieu sur internet - du lundi au vendredi de 9h à 18h)
- Jeunes violences écoute : 0808 807 700 (pour les jeunes, parents et professionnels)



LANCEMENT D'UN PLAN DE PRÉVENTION

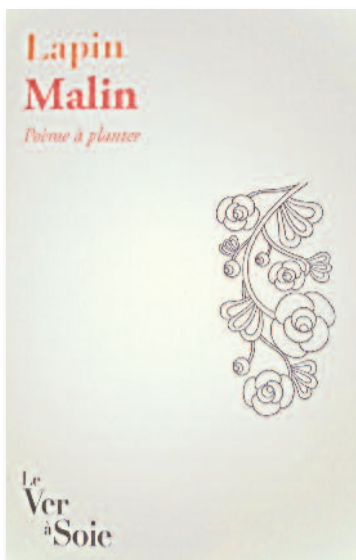
Prévenir et informer, dès la maternelle

Le service Médiation Prévention intervient depuis 3 ans en direction des élèves de la ville. Afin de mettre en perspective cette approche, il se propose de réaliser un plan de prévention annuel. Ce dernier sera créé en lien avec les besoins repérés par les équipes enseignantes mais aussi avec les directives du projet éducatif territorial et du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Le service va, de cette manière, inscrire ses interventions dans un parcours, de façon à suivre les enfants dès la grande section de maternelle où les professionnels ont demandé une action pour débattre notamment de la violence. Les acteurs du monde scolaire et périscolaire soulignent régulièrement ce besoin de prévention, c'est pourquoi ce plan va être mis en place début 2018.

APPRENTISSAGES CITOYENS

Les enfants, acteurs de demain du développement durable

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont aujourd'hui sensibilisés au fait de ne pas laisser couler l'eau du robinet ou de trier les déchets, d'être respectueux de la nature et d'ailleurs ils ne se privent pas, à l'occasion, de rappeler les adultes à l'ordre. Cependant, si leur conscience environnementale est très développée, le développement durable doit leur être, lui aussi, expliqué, car il recouvre des notions plus globales et plus complexes. La question est donc de sensibiliser sans pour autant angoisser les enfants. C'est pourquoi la Ville a mis en place différentes façons de comprendre et d'envisager le développement durable.



LECTURE

Des poèmes à planter

Cette fin d'année sera marquée par la distribution aux enfants de maternelle de la ville de Charenton d'un ouvrage étonnant et très délicat. Il s'agit d'une réalisation originale, à l'initiative d'une éditrice charentonnaise, Virginie Symaniec.

En effet, elle a conçu ce qu'elle appelle un "poème à planter", c'est-à-dire qu'elle imprime une comptine sur un papier à ensementer contenant des graines de carottes. Avec ses petits ouvrages, elle "sème de la poésie" en incitant les enfants à connaître et apprendre les quelques vers, avant de mettre les pages en terre et de les cultiver. Ainsi, ne soyez pas surpris de voir éclore, une fois le printemps venu, des pousses de jolis mots devenus carottes !
www.leverasoie.com



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Devenir des citoyens responsables et solidaires

Autre façon encore de développer des actions et des projets en matière d'environnement : impliquer les enfants. Dès l'école maternelle, les écoliers sont initiés au développement durable en apprenant les gestes éco-citoyens (éteindre la lumière, collecte sélective, recyclage des objets et du papier). Beaucoup savent que les ressources de la Terre diminuent, que certaines espèces animales sont en danger et qu'il est de la responsabilité de chacun de réfléchir à notre impact sur l'environnement. Depuis quelques mois, les enfants sont également sensibilisés au gaspillage alimentaire sur le temps du repas. Convaincue de l'importance de préparer les citoyens de demain à des usages plus responsables et de proposer un nouveau regard sur le développement durable, la Ville a donc créé une "commission environnement", constituée d'une dizaine d'enfants volontaires. Cette commission sera amenée prochainement à proposer de nouvelles pistes en matière d'environnement. Pour l'heure, les enfants ont déjà réalisé un questionnaire qui a été distribué aux écoliers de la ville afin de recenser leurs habitudes en la matière et leurs avis sur les actions qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser.



INAUGURATION

Les abeilles font leur miel à Charenton !

Le mois dernier, Hervé Gicquel, le Maire, a officiellement inauguré, sur l'île Martinet, 3 ruches récemment installées en présence des enfants de l'Accueil de loisirs Pasteur, de membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des apiculteurs de l'association val-de-marnaise "Bee Happy Miel".

25 ans après la prestigieuse école d'apiculture dite "Cité des abeilles" installée jusqu'en 1992 avenue de Stinville, les abeilles font leur réapparition à Charenton grâce à une volonté forte de la Municipalité de préserver la biodiversité.

Les apiculteurs présents ont expliqué aux jeunes comment fonctionnait une ruche, puis la différence entre la reine, les ouvrières et les faux-bourdons ou encore la conception du miel.

D'autres ateliers pédagogiques en direction des jeunes des accueils de loisirs auront lieu au printemps, une fois les abeilles sorties de leur hivernage.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

"La pirate écologique" au T2R

Pour la première fois en janvier 2018, un spectacle spécifiquement dédié au jeune public sera programmé par la Ville. "La pirate écologique" est un spectacle qui sensibilise les enfants à l'écologie et aux conséquences désastreuses de la pollution sur les animaux marins, la faune et la flore. Deux représentations sont prévues le mercredi 31 janvier au Théâtre des 2 Rives pour les enfants des accueils de loisirs. Une rencontre avec les deux comédiennes qui interprètent les rôles de Carlotta, la pirate magicienne, et Guillemette, son matelot, est prévue après le spectacle. Cette aventure écologique festive et ludique, proche du jeu participatif, fera sans doute le bonheur des petits spectateurs !



ALSH MATERNELLE VALMY

Les astuces et bonnes idées du développement durable



Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser aux enjeux du développement durable. L'un des plus pressants est de sensibiliser les prochaines générations à des comportements et à un état d'esprit différents de ceux des précédentes. Ainsi, dans les Accueils de Loisirs de Charenton, on recycle, on récupère, on transforme... à l'image de celui de l'école maternelle Valmy, qui est devenu un véritable laboratoire d'expérimentations !

Tout est prétexte pour que les enfants apprennent à développer des compétences créatives. Les matériaux sont récupérés et réutilisés de façon judicieuse : certains plantent des graines trouvées dans les agrumes de la cantine, d'autres créent des structures colorées à partir de bouchons collectés, d'autres encore apprennent les bons gestes éco-citoyens... Chacun découvre comment prendre de bons réflexes et comment s'amuser en proposant un autre regard sur les objets du quotidien.



Les Charentonnais qui souhaitent participer aux travaux menés sur le développement durable peuvent le faire en contribuant à un grand "répertoire de matériaux" qui est initié depuis quelques mois.

Boutons, bouchons de plastiques, graines, plumes, tissus, rubans... peuvent être ainsi apportés à l'Accueil de loisirs de l'école maternelle Valmy.

Ils seront réutilisés pour des créations inventives par les enfants.



ECONOMIE CIRCULAIRE

Nos déchets peuvent contribuer à la protection de l'environnement



Nos modèles de production et de consommation reposent sur l'idée que nos ressources naturelles sont renouvelables à l'infini. Or, ce fondement de notre société de consommation montre aujourd'hui ses limites.

C'est pourquoi après une première étape nécessaire mais insuffisante de limitation de notre impact sur l'environnement, l'enjeu est aujourd'hui de s'engager dans une démarche plus ambitieuse : l'économie circulaire. Ce concept repose sur la mise en place de boucles vertueuses à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale.

Le recyclage de nos déchets prend ici toute sa mesure et particulièrement en ce qui concerne les biodéchets. En effet, ces derniers sont particulièrement emblématiques de ce type de pratique puisqu'une fois triés et collectés ils peuvent être transformés en énergie ou en compost ; compost qui pourra être utilisé afin de fertiliser des terres cultivables et ce à l'infini.

Après les restaurants scolaires, Charenton et le Territoire "Paris Est Marne & Bois" ont proposé aux commerçants du marché du centre, générateurs de nombreux biodéchets, de trier leurs détritres afin



qu'ils soient collectés et revalorisés. Les habitants peuvent également y déposer leurs biodéchets. Cette collecte a débuté le 25 novembre dernier et sera prochainement complétée par une expérimentation de dépôt volontaire dans un quartier de la ville. Pour rappel, cette généralisation du tri des biodéchets s'appliquera aux particuliers en 2025.

ALINE GUBRI Et maintenant un livre !



Dans son numéro de juin dernier, *Cmag* vous présentait Aline, charentonnaise étudiante en protection de l'environnement, à la tête d'un blog où elle partage ses astuces pour diminuer au quotidien notre production de déchets et préserver notre santé. En seulement quelques mois, elle a réussi à être suivie par plus de 35 000 internautes, est invitée sur les plateaux de télévision et les studios de radio. Il ne lui manquait plus que d'être publiée : c'est chose faite depuis le 30 novembre dernier aux éditions Thierry Souccar. Son livre intitulé "Zéro plastique, zéro toxique" est un guide pratique livrant tous ses secrets, recette et tutoriels pour diminuer facilement notre utilisation de produits toxiques pour votre santé et pour l'environnement.

Aline Gubri - Zéro plastique, zéro toxique
Editions Thierry Souccar - 13,90 euros

LIGHT US RELAY

De la COP 23 à la COP 24

Très concerné par le développement durable, Zakariya Laaroussi, s'est engagé il y a quelques mois auprès de l'institut MIPAI, qui a pour objectif de produire, diffuser des solutions économiques et durables pour toutes les régions touchées par le réchauffement climatique. Le projet porté par MIPAI consiste à développer une torche photovoltaïque connectée, baptisée "Light Us", dans le but de la proposer aux Nations Unies pour en faire le symbole de leur engagement en faveur du Développement Durable et de la préservation de notre planète.

C'est ainsi que Zakariya s'est lancé le mois dernier dans une aventure peu banale, il a en effet participé au passage de témoin entre la COP22 et la COP23. Le "Light Us Relay" est donc parti de Marrakech et s'est terminé à Bonn après avoir traversé 6 pays et parcouru plus de 4 000 km à bord de 17 véhicules électriques. Fermement convaincu de l'importance de s'investir dans la lutte contre les changements climatiques, ce Charentonnais volontaire souhaitait, en parcourant de longues distances en véhicule électrique, inciter les citoyens à changer leur façon de voyager pour préserver l'environnement. Une des étapes les plus marquantes et symboliques de ce long périple a été le siège des Nations Unies à Genève, où Zakariya a pu notamment rencontrer des officiels de l'ONU, de la fondation R20 (fondée par Arnold Schwarzenegger) et de la fondation Solar Impulse.



Après le Centre-ville et le quartier de Bercy en octobre, Valmy et Pasteur en novembre

Les habitants des quartiers de Valmy et Pasteur, ont, à l'instar de ceux du centre-ville et de Bercy, été très nombreux à répondre à l'invitation du Maire, Hervé Gicquel, pour venir participer à ces réunions publiques, moments propices à l'information et aux échanges.

Comme il l'avait fait précédemment, Hervé Gicquel, a souhaité revenir sur la situation floue qui entoure actuellement les collectivités territoriales en terme d'organisation et de finances publiques tandis que les membres de la Municipalité se sont succédés devant l'auditoire pour présenter les projets réalisés, en cours ou actuellement à l'étude dans l'ensemble des domaines de compétence de la Mairie. Un point particulier a également été accordé au grand projet "Inventons la Métropole du Grand Paris" qui, dans les prochaines années, aura un impact prépondérant pour l'aménagement urbain du quartier de Bercy mais aussi pour l'ensemble de la ville.

De son côté, le public présent n'a pas manqué de partager ses satisfactions, ses besoins ou ses inquiétudes. Ainsi, la nécessité de développer l'attractivité du quai des Carrières, la sécurité, les transports en commun, la rénovation de la piscine, etc. ont fait l'objet d'échanges constructifs. Les nuisances générées par l'autoroute A4, enfin, n'ont pas manqué d'être abordées ce à quoi, le Maire a répondu qu'il mettrait tout en œuvre pour obtenir des solutions alternatives, notamment en proposant la transformation de cet axe autoroutier en boulevard urbain, mais que cela prendrait du temps et de conclure : "on a la foi chevillée au corps et on ne lâchera pas !"



CENTRE COMMERCIAL

En attendant le réaménagement du quartier, Bercy 2 se rénove

A compter du début de l'année 2018 et pour une durée de 12 mois, le centre commercial Bercy 2 va subir un projet de réaménagement important.

Ces travaux seront réalisés sans nécessiter la fermeture du centre commercial et vont, notamment, porter sur :

- La mise en place d'un nouveau logo et d'une nouvelle signalétique
- La mise en lumière extérieure du bâtiment en général et en particulier de l'entrée piétonne donnant sur la rue Escoffier
- La création de nouveaux sanitaires en remplacement des existants
- La création d'espaces de détente pour tous et d'animations pour les enfants avec en particulier l'installation d'un toboggan géant sur plusieurs niveaux...

Au-delà de la simple opération de rénovation, ces travaux portent également le nouvel esprit que Tikéha souhaite insuffler à Bercy 2 et qui se résume par ces 3 mots : Arty, Factory, shopping. L'idée est, en effet, que les clients ne viennent plus seulement pour faire leurs courses mais aussi pour se détendre en famille et participer à des interventions artistiques, en somme que le centre commercial devienne un véritable espace de vie.



PARC DE CONFLANS

Une nouvelle aire de jeux pour les 2-6 ans

Suite aux travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement courant sous le Parc de Conflans et la rue du Séminaire de Conflans, la Ville avait lancé une étude de restructuration de ces deux espaces publics très fréquentés par les Charentonnais de tous les âges.

La première phase de cette opération vient de s'achever et ne laissera pas indifférents les plus jeunes concitoyens. En effet, il y a quelques jours, une nouvelle aire de jeux dédiée aux enfants âgés de 2 à 6 ans a été mise en service et s'est dotée de jeux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les jeunes usagers ont à présent à leur disposition, dans cet espace de plus de 616 m², plusieurs toboggans, des balançoires traditionnelles, une cabane, des structures multi-activités, une voiture de rallye... bref de quoi régaler nos petits aventuriers avec des combinaisons d'activités ludiques infinies et propice au développement de leur imaginaire comme de leur motricité. Les parents, de leur côté, seront rassurés par les matériaux choisis pour les structures (PVC, acier galvanisés) et les revêtements de sols sécurisés. Cette opération a représenté un investissement financier de 110 000 euros.

La prochaine étape de ce chantier de reconfiguration concernera le reste du parc de Conflans pour le confirmer dans son affectation de jardin d'agrément où il fait bon se détendre. Pour ce faire, des îlots végétalisés seront créés, le mobilier urbain entièrement changé, les espaces verts repensés, l'accessibilité au parc et les chemins de circulation intérieurs reconsidérés.



Ce dernier point sera parachevé par la requalification de la rue du Séminaire de Conflans dont la voirie sera entièrement revue afin d'aménager un espace plus propice que par le passé aux déplacements piétons. Les revêtements de la chaussée et des trottoirs seront, à cette occasion, entièrement refaits et seront marqués par une alternance de matériaux minéraux et d'enrobés.



PALAI DES SPORTS

Des interventions nécessaires au sein de cet équipement !

Le 11 novembre dernier, le Palais des Sports a rouvert ses portes après deux mois de fermeture. En cause, une incertitude technique sur un élément métallique du plafond alors que des dalles étaient en train d'être remplacées.

La Municipalité n'a pas hésité et a préféré fermer la structure pour faire procéder à un diagnostic complet par un bureau de contrôle, déposer l'ensemble des plafonds et ainsi lever toute ambiguïté sur l'état des

éléments techniques les constituant ainsi que sur les structures en béton et les accroches métalliques des mobiliers sportifs.

Pour autant, la Ville a profité de cette fermeture pour traiter les attaches métalliques notamment des paniers et supprimer une partie des faux plafonds à la faveur d'un filet, élément bien plus efficace pour retenir, sans endommager la structure sportive, l'envolée trop aérienne de certains ballons.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Mieux accueillir les usagers du Centre Alexandre Portier

S'il est des structures municipales particulièrement dédiées à l'accueil des usagers, le Centre Alexandre Portier est bien de ceux-là. Avec ses 3 étages de services à vocation sociale, ce bâtiment, dont l'ascenseur en conformité pour les personnes malvoyantes et malentendantes n'a pu être mis aux normes pour les visiteurs en fauteuil roulant. Afin de pallier cette problématique et de faciliter l'accès au Relais Assistants Maternels attenant, la Ville a décidé de repenser la réception des Charentonnais ne pouvant accéder aux étages et, par conséquent, de reconfigurer le rez-de-chaussée du bâtiment. La clef de voûte de ce projet consiste à y établir un bureau polyvalent où les agents

du Centre Communal d'Action Sociale, du service logement et de la Petite Enfance pourront recevoir les usagers. Autour de lui tout sera conçu pour que l'espace soit facilement accessible. Ainsi, le sas et ses doubles battants vont-ils disparaître à la faveur d'une large porte automatisée, la banque d'accueil sera abaissée, les toilettes mises en conformité selon les normes PMR et la salle d'attente déplacée. Les cloisons vitrées occultables auront la part belle conférant à cet étage une luminosité appréciable tout en préservant la confidentialité.

Ce chantier, d'un coût global de 100 000 euros, sera également l'occasion d'une

rénovation complète des plafonds, des points de chauffage et des peintures.

Les travaux étant réalisés en site occupé, c'est-à-dire sans fermer la structure aux usagers, 3 à 4 semaines de chantier seront nécessaires avant de bénéficier du résultat final.



RUES WINSTON CHURCHILL ET MARIUS DELCHER

Chaque arbre sera replanté

La Ville fait très régulièrement procéder à des contrôles phytosanitaires des 11 platanes plantés avenue Winston Churchill (9 arbres) et rue Marius Delcher (2 autres). Ces derniers ont révélé que les arbres étaient infectés par un champignon pathogène, le phellin tacheté, et devaient donc impérativement et rapidement être supprimés. Soucieuse d'assurer la sécurité des usagers, la Ville a très rapidement fait procéder à l'abattage de ces sujets. Cependant, afin de sauvegarder son patrimoine arboré essentiel à la qualité du cadre de vie de Charenton, la Municipalité fera procéder, en février 2018, au remplacement de ces platanes par 11 tilleuls. Cette nouvelle essence a été choisie pour ses capacités d'adaptation en milieu urbain tant au niveau des sols, de la pollution, de la taille mais aussi pour sa résistance.



EN DIRECT DU CHANTIER...

Stade Charentonneau



La démolition est achevée, les locaux provisoires bien positionnés... tout est fin prêt, au stade Charentonneau, pour accueillir le chantier de construction des nouveaux locaux de cette structure sportive.

Le calendrier est d'ailleurs à présent arrêté. Ainsi, début janvier, les entreprises en charge de cette opération viendront installer leur base de vie pour débuter le gros œuvre (fondations et murs) dès le mois suivant. Peu à peu, le nouveau bâtiment sortira de terre pour être à disposition de ses usagers pour la fin de l'année 2018.

Pour rappel, cette structure, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite comprendra 4 vestiaires dédiés aux équipes, deux autres vestiaires pour les arbitres, un club house, un bureau, une réserve et un logement de service. Le bâtiment qui faisait office de club house, quant à lui, sera réhabilité pour abriter une infirmerie, des toilettes pour le public et un local à vélos.

NOUVEAU DÈS LE 1^{ER} JANVIER

Tout comprendre sur les modalités du stationnement payant

A partir du 1^{er} janvier 2018, les règles du stationnement payant évoluent. En effet, en application de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, les infractions au stationnement payant seront gérées, par les villes, avec l'instauration d'un FPS ou Forfait de Post Stationnement en lieu et place du PV.

Cmag vous aide à comprendre ce changement.

● Que signifie cette évolution ?

Le 1^{er} janvier prochain, l'amende pénale pour défaut ou insuffisance de paiement du stationnement sur la voie publique sera remplacée par le Forfait de Post-Stationnement (FPS).

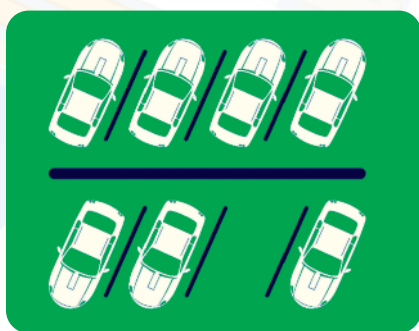
Concrètement, le non-respect des règles (non-paiement ou dépassement de la durée limite) ne relèvera plus d'une infraction, de nature contraventionnelle, passible d'une amende à 17 euros, mais d'un droit d'occupation du domaine public affecté au stationnement fixé par les collectivités locales.

Après avoir étudié les tarifications envisagées par les communes limitrophes de Charenton et comme cela a été présenté dans le cadre des

réunions publiques de quartier d'automne 2017, la municipalité proposera au Conseil municipal du 14 décembre prochain de fixer le FPS à 30 euros, minoré à 17 euros en cas de règlement sous 72 heures ouvrées.

"Nous nous accorderons une année pour évaluer l'efficacité de notre dispositif notamment par rapport aux villes voisines en particulier Paris qui appliquera un FPS de 50 euros dans ses arrondissements centraux et de 35 euros dans ceux de sa périphérie", précise le Maire, Hervé Gicquel.

Ceux qui auront omis de payer leur stationnement se verront apposer par les Agents de Surveillance de la Voie Publique une notification d'avis de FPS sur leur pare-brise.



A NOTER

Stationnement payant en août

Le stationnement sur voirie sera désormais également payant en août 2018 à l'instar de la Ville de Paris et pour ne pas subir un report trop important de véhicules parisiens.

Afin de ne pas pénaliser les Charentonnais, les habitants qui choisiront un abonnement annuel via "Paybyphone" bénéficieront d'un mois gratuit.



PASCAL TURANO

Maire-adjoint en charge de la Sécurité, de la gestion du domaine public, de l'hygiène et des affaires réglementaires.

L'entrée en vigueur de cette réforme doit nous permettre d'optimiser notre politique du stationnement en favorisant un meilleur partage de l'espace public et une mobilité durable. Pour ce faire, nous avons décidé de maintenir une tarification résidentielle à un moindre coût, et d'instaurer un FPS en paiement immédiat d'un montant de 17 euros, égal à celui de l'ancien PV.



● FPS : Mode d'emploi

DÉLAIS	TARIFS	INTERLOCUTEURS	MODES DE PAIEMENT
FPS en paiement immédiat Dans les 72h ouvrées suivant l'avis de Forfait post-Stationnement (FPS)	17 euros *	Site Internet ou application « Paybyphone » Cellule réglementaire 47bis, rue de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h	Carte bancaire Espèces ou chèque
FPS plein Au-delà de 72h	30 euros *	Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) www.antai.gouv.fr	Carte bancaire ou chèque
FPS majoré Au-delà de 3 mois	80 euros *	Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) www.antai.gouv.fr	Carte bancaire ou chèque

***A noter :** si vous êtes soumis à un FPS pour un dépassement horaire, il sera réduit de votre FPS le montant du règlement dont vous vous étiez acquitté.

Exemple : Vous aviez réglé 1,20 euros soit un stationnement d'une heure mais vous êtes resté stationné toute la journée, il vous en coûtera 28,80 euros pour un FPS plein et 15,80 euros pour un FPS en paiement immédiat.

ENTRÉES CARROSSABLES

Attention, il est interdit de se garer devant son propre garage !

La Cour de Cassation, plus haute juridiction de la justice française, a tranché : on n'a pas le droit de se garer devant son propre garage, sur la voie publique. Dans son arrêt du 20 juin dernier, la Cour de cassation a décidé que "l'infraction de stationnement gênant devant les entrées carrossables des immeubles, était également applicable aux véhicules utilisés par une personne ayant l'usage exclusif de cet accès". En clair, la cour interdit à quiconque de stationner devant un garage. Elle considère en effet que même si l'on est le seul usager du garage, on ne peut pas en privatiser le seuil. Il s'agit donc d'adapter son comportement et de perdre cette habitude sous peine d'être verbalisé. Le stationnement gênant est sanctionné par une amende pénale de 35 euros, qui monte à 135 euros si on s'est garé sur un trottoir, un passage piétons, une piste cyclable ou une place de livraison.

● Que faire en cas de contestation ?

S'ils souhaitent contester leur FPS, les automobilistes devront faire un RAPO, Recours administratif préalable obligatoire, auprès de la Maison du stationnement au 12, rue de la Mairie.

Attention, la Cellule réglementaire de la ville ne traitera en aucune façon les contestations de FPS !

14 décembre 2017
Conseil Municipal

AUTRES DISPOSITIONS PROPOSÉES

- La Ville instaure la **gratuité** du stationnement résidentiel en cas de pic de pollution après information de la Préfecture.

- **Changement de tarif d'abonnement** pour le parking Médicis : un abonnement avec réservation de place sera proposé à 90€ et un abonnement sans réservation de place sera proposé à 70€ par mois.

- Parallèlement à l'intensification du **développement des places de stationnement pour les 2 roues motorisés** sur voirie décidée par la Municipalité, les conducteurs de ce type de véhicules seront soumis, à compter du lundi 2 avril 2018, au stationnement payant. Un tarif spécifique sera instauré.

Plus de renseignements à compter du 15 décembre

www.charenton.fr
rubrique "Environnement Cadre de vie-Stationnement"

DANS LES MULTI-ACCUEILS

Il pleut, il mouille, c'est la fête à la citrouille !

En octobre dernier, les structures petite enfance n'avaient pas lésiné sur les moyens pour fêter Halloween. Les équipes avaient tout préparé pour que les petits "frissonnent de plaisir" : déguisements, décorations, histoires et contes pour trembler (mais toujours gentiment !).

Comme toute occasion est bonne pour découvrir de nouvelles choses, ce fut aussi le moment de la récolte des fameuses courges. En effet, les enfants avaient planté, quelques mois auparavant, des graines de citrouille.

Après que le soleil, les arrosages successifs et le temps ont fait leur œuvre, il a fallu les récolter. La période d'Halloween était donc favorable à la récolte des citrouilles, qui furent dégustées peu après sous forme de soupe !



PETITE ENFANCE

Réunion d'information

La prochaine réunion d'information pour les parents ou futurs parents aura lieu le lundi 11 décembre à 15h, en salle Séguier, à l'Hôtel de Ville. Elle permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les différents modes de garde de rencontrer des responsables de multi-accueils, de la crèche familiale, de multi-accueils privés, du Relais des Assistants Maternels et des services de la PMI afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux.

Gabriela Kadouch, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, attire l'attention sur l'importance d'assister à cette rencontre afin de s'informer. **Les futurs parents (avant le 7^e mois de grossesse) peuvent donc s'inscrire pour participer à cette réunion avant le 8 décembre, au 01.71.33.51.34. ou par courriel petiteenfance@charenton.fr**

PÔLE SENIORS

Repas de fin d'année : il reste quelques places !

Il est de tradition, pour le pôle Seniors, d'organiser un repas de fin d'année au sein de l'espace Toffoli. Le thème de ces festivités vient d'être dévoilé : cette année, ce sera les îles... De quoi être dépaycé pour un moment de partage et de bonne humeur.

Spectacle, orchestre, rien ne sera oublié pour permettre aux plus de 62 ans de passer un bel après-midi. Rendez-vous le jeudi 14 décembre de midi à 17h.

Réservations au 01.45.18.36.34

Participation financière : 30 € - 15 € pour les personnes non-imposables

LIVRE

L'entreprise face au trouble psychique

"L'entreprise face au trouble psychique" est un essai rédigé conjointement par Clément Bonnet, un psychiatre charentonnais, et Gisèle Birck, médecin psychiatre et fondatrice du club ARIHM*. Tous deux travaillent de concert pour proposer des réponses concrètes aux difficultés d'ordre psychologique et relationnel dans le monde du travail. Ce livre se donne ainsi pour objectif d'éclairer le milieu de l'entreprise sur les troubles psychiques et faire connaître des méthodes expérimentées pour espérer l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes vivant en situation de handicap psychique. **"L'entreprise face au trouble psychique" par Clément Bonnet et Gisèle Birck - Editions Erès poche - santé mentale - 14,5 €**

*Action et recherche, insertion et handicaps psychiques ou mentaux

AIDE SOCIALE

Une convention entre le CCAS et l'EHPAD de Charenton

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville a décidé de poursuivre son soutien auprès des Charentonnais fragilisés fréquentant l'accueil de jour "les quatre vents" de la résidence Gabrielle d'Estrées, gérée par la fondation Partage et Vie. Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué en charge de ce secteur explique : *" Cette aide vise à compenser le reste à charge dont les Charentonnais doivent s'acquitter auprès de l'EHPAD. Il nous apparaît indispensable de tout faire pour favoriser le parcours de soins et d'hébergement destiné aux personnes âgées. D'autant que cela permet aussi d'offrir du répit aux aidants. "*

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de communiquer votre avis d'imposition sur les revenus au service administratif de la résidence Gabrielle d'Estrées qui se chargera d'éditer votre facture en tenant compte de ces éléments.

Résidence Gabrielle d'Estrées - 26, rue Gabriel Péri - Tél. 01.45.18.22.00.





L'arrivée de la patinoire marque, depuis 10 hivers, le début des festivités de fin d'année. Petits et grands découvrent avec bonheur le cœur de ville décoré, le planning des animations et se préparent à passer de bons moments en famille et entre amis. Cette fin d'année rime une fois de plus avec solidarité et de nombreuses opérations permettront aux Charentonnais de donner un peu de leur temps et de faire preuve de générosité.

Rire, patiner et partager pendant les fêtes de fin d'année

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Ne ratez pas le lancement des illuminations



Noël approche, et pour apporter avec lui son lot de magie dans nos rues, rien de mieux que les illuminations, dont le lancement est prévu ce vendredi 8 décembre ! Elles enchanteront la ville chaque jour de la tombée de la nuit jusqu'à 23h jusqu'au 9 janvier 2018. Bien entendu, que les enfants se rassurent : elles resteront allumées tout au long de la nuit du 24 au 25 décembre pour que le Père Noël localise à coup sûr Charenton dans sa tournée ! Il en sera de même la nuit de la Saint Sylvestre. Cette année, l'ensemble des illuminations a été repensé que ce soit en terme de couleur, de motifs et d'implantation. Cette année, il a été décidé que Charenton vivrait un Noël blanc même si la neige n'est pas de la partie. Tous les quartiers sont harmonisés autour de ce monochrome et de motifs givrés tantôt à la traversée d'une rue, sur les mâts d'éclairage public ou encore dans les arbres. Ainsi, par exemple, les rideaux habillant habituellement les arbres de la place Aristide Briand ont-ils été remplacés par de délicates gouttes de givre donnant au centre-ville un charme plus délicat que jamais. Bien entendu, afin de préserver l'environnement et de réaliser des économies d'énergies, l'ensemble des illuminations seront composées de diodes électroluminescentes (LED).

DÉCORATIONS DE NOËL

Le "fait maison" a tout bon !

La conjoncture sociale et économique fait émerger dans nos foyers de nouvelles tendances et parmi elles le grand retour du "fait maison". Assurément générateur d'économies, ce phénomène est aussi l'occasion de remettre à l'honneur les matériaux, les savoir-faire et l'inventivité.

La Ville a choisi, elle aussi, de faire sienne cette tendance et notamment en matière de décoration du domaine public. Ainsi, les agents municipaux unissent leurs compétences, tout au long de l'année, pour agrémenter les espaces verts de la ville. En cette période de fêtes, les décorations en bois qui agrémentent la patinoire ont entièrement été réalisées par les équipes de la ville. De même, le traineau construit l'an dernier et dont le succès auprès des Charentonnais de tous les âges fut général, réapparaîtra sur le parvis situé devant l'Hôtel de ville. Pour cette édition 2017-2018, il sera mis en scène, à compter du 8 décembre, au cœur d'un sous-bois abritant biches, cerfs, ours brun et lapins.



JEU CONOURS

**Il reste encore quelques
jours pour écrire
au Père Noël**

Sortez les feutres, les crayons et les gommettes ! Les petits Charentonnais âgés de 3 à 8 ans sont invités à écrire leur plus belle lettre au Père Noël. Ils ont jusqu'au samedi 9 décembre pour concourir et venir glisser leur précieuse correspondance dans une jolie boîte aux lettres en bois dans le hall de la mairie. Ensuite, la remise des prix aura lieu le samedi 23 décembre à 14h au sein de l'espace Toffoli.



CHARENTON SUR GLACE

24 journées non stop pour glisser et s'amuser

C'est déjà la 10^e édition de la patinoire en plein air de Charenton ! Soyez prêts à chausser vos patins à partir du 15 décembre et vous pourrez venir glisser sur les 600m² de la patinoire éphémère qui s'installe hiver après hiver sur la place Aristide Briand. Cette installation donnera à Charenton un air de fête jusqu'au 7 janvier inclus.



L'accès à la patinoire est payant : il est de 4€ pour les Charentonnais (sur présentation d'un justificatif de domicile) et de 7€ pour le public extérieur. Pour les plus jeunes, il sera comme toujours possible de louer des mini-traîneaux et des pingouins afin d'évoluer en toute confiance sur le jardin de glace. Pendant les vacances scolaires, des cours

d'initiation au patinage seront dispensés aux enfants et aux adultes en matinée, de 11h à 12h.

Un chalet pour se restaurer et se réchauffer

Avant ou après la glisse, un espace restauration permettra de boire un thé, un café ou de prendre une petite collation, pour reprendre des forces. Les accompagnants seront eux aussi contents de pouvoir s'y installer bien au chaud et se détendre confortablement, dans une ambiance familiale. Retrouvez toutes les infos sur la patinoire sur www.charenton.fr et au 01.46.76.48.11. Un courriel est aussi à votre disposition : communication@charenton.fr

A la rencontre d'une championne de la glace, Surya Bonaly

Charenton sur glace recevra la visite exceptionnelle de Surya Bonaly. Très attachante, dans le cœur de beaucoup d'amateurs de patinage

et du monde sportif, cette championne qui fut distinguée par des titres mondiaux, européens et nationaux sera présente à Charenton pour fêter la 10^e édition de la patinoire. Après une démonstration de patinage, elle signera des autographes et fera des photos avec le public, en toute simplicité et convivialité.

Retrouvez la date de son passage à Charenton, sur www.charenton.fr



La parole à



Jean-Marc Boccara
Maire-adjoint chargé
de l'Animation événementielle

"Nous fêtons cette année la 10^e édition de Charenton sur Glace. Depuis sa 1^{ère} installation en décembre 2008, le succès de cette animation ne s'est jamais démenti et la patinoire est devenue un événement incontournable en cette période de fêtes.

Chaque année, nous mettons tout en œuvre pour apporter des améliorations fonctionnelles et pour rendre ces moments inoubliables pour les Charentonnais.

Cette année, comme depuis 2014, les prix restent les mêmes pour les Charentonnais : ils sont fixés à 4€ par personne. La Municipalité fait un gros effort pour permettre aux Charentonnais, petits et grands, de profiter de la patinoire.

Cette année encore, la sécurité du public est au cœur de nos préoccupations et nous resterons particulièrement vigilants pour offrir aux Charentonnais un dispositif sécurisé, avec des contrôles d'accès au chalet, que j'espère, chacun pourra comprendre. Pour que cette 10^e édition de Charenton sur Glace soit inoubliable, nous sommes fiers d'annoncer la présence de patineurs français de renommée internationale et notamment du charismatique **Philippe Candeloro**, qui nous fait le plaisir et l'honneur d'inaugurer cette 10^e édition, avec sa troupe !"

Vous en saurez plus sur www.charenton.fr

VŒUX DU MAIRE 2018 Lundi 8 janvier 18h30 à l'espace Nelson Pailou

Le développement durable sera à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie réunissant les Charentonnais, le lundi 8 janvier 2018. Le Maire, Hervé Gicquel, accompagné de l'ensemble du Conseil municipal, présentera ses vœux à la population au sein de l'espace Nelson Pailou.

Comme l'an passé, des mesures de sécurité seront renforcées pour le bon déroulement de cette réception. Vous allez bientôt recevoir dans votre boîte aux lettres une carte de vœux. Gardez-la précieusement car celle-ci vous sera demandée, le 2 janvier au soir, pour accéder à l'entrée de l'espace Nelson Pailou, du côté de l'avenue Jean Jaurès. Il vous faudra également vous munir d'un justificatif de domicile attestant de votre identité et de votre lieu de résidence à Charenton car, le jour "J", l'ensemble des invités sera contrôlé sous la voûte du Commandant Delmas. Lors de cette soirée, des patrouilles policières seront également renforcées aux abords du gymnase.

NOËL GOURMET ET SOLIDAIRE

Les déjeuners solidaires à la patinoire

Traditionnellement, la période des fêtes de fin d'année, à Charenton, est dédiée aux événements solidaires en faveur de l'Institut Curie et par là-même, à la recherche contre le cancer. Cela commence par un événement intergénérationnel **le samedi 9 décembre, de 14h à 18h à l'espace Toffoli**. Un **grand loto** réunira petits et grands pour des moments de jeux et de partage, avec de nombreux lots à gagner, dont le gros lot : 250€ de bons d'achats offert par Carrefour Bercy2.

Ensuite, les vendredi 15 et samedi 16 décembre sont prévus "les déjeuners gourmets et solidaires" de 11h30 à 15h, sous le chapiteau de la patinoire.

Au menu : assiette de foie gras et ses toasts chauds (11€), assiette de deux fromages (5€), plateau d'huîtres (9€ les 6 et 13€ la douzaine), formule complète (15€) gâteaux faits maison. Les enfants sont bien sûr conviés avec un menu spécialement concocté pour eux avec des frites et des nuggets (5€). Cette chaîne de solidarité au profit de la lutte contre le cancer, ne pourrait pas se faire sans tous les bénévoles de l'Association des Familles, de l'Amicale du 3^e Age et de l'Association des Seniors de Charenton. Qu'ils en soient remerciés !

Vendredi 15 et samedi 16 décembre de 11h30 à 15h - place Aristide Briand



VOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT Choisissez votre vitrine préférée !

Déjà la 3^e édition du concours de vitrines à Charenton ! Les commerçants, artisans et restaurateurs du territoire se réjouissent de décorer leurs vitrines aux couleurs de Noël et ainsi apporter aux Charentonnais une petite part de rêve et de douceur. Ils ont donc "emprunté" au Père Noël quelques accessoires pour parer leur commerce de belles guirlandes lumineuses, de décors enneigés et de petits sujets animés.

Du mercredi 20 décembre au lundi 1^{er} janvier inclus, les habitants sont invités à participer en votant au choix sur le site internet de la ville, son compte facebook, ou encore via les bulletins mis à disposition auprès des commerces participant à l'opération à déposer en Mairie.

Trois prix seront ainsi désignés : celui du Public adulte, celui du jury et, nouveauté de cette 3^e édition, le prix du public Enfant.

En effet, les Charentonnais âgés de 6 à 12 ans peuvent également voter pour élire leur vitrine préférée (par bulletin papier).

www.charenton.fr - Page Facebook : Charenton-le-Pont

OPÉRATION "LES CHARENTONNAIS ONT DU COEUR" Sur les comptoirs de vos commerçants

Dans les jours à venir, vous allez voir fleurir chez vos commerçants de belles urnes colorées. Ce sont les enfants des accueils de loisirs de Charenton qui, le mois dernier, les ont décorées pour leur donner un caractère joyeux et festif. Quant aux lycéens de Robert Schuman, ils apportent leur contribution à cette opération de solidarité en distribuant les urnes aux commerçants participants.

Ainsi, en cette fin d'année, les commerçants et la Ville s'associent, en partenariat avec le Crédit Mutuel, pour co-construire une opération locale appelée "Les Charentonnais ont du cœur" afin de collecter des fonds du **16 décembre au 7 janvier**. Cette action solidaire servira à financer une sortie, au cours de l'année 2018, pour des enfants de l'Association des Familles de Charenton.

ANIMATION COMMERCIALE

Le marché aux comestibles est lui-aussi en fête !

La halle du marché de Charenton sera, elle aussi, décorée aux couleurs de Noël. Comme à l'accoutumée, les Charentonnais pourront trouver des produits de qualité pour les festivités de fin d'année. Les commerçants du marché vous attendent les 23 et 30 décembre avec des animations et de belles surprises dont, **le 23 décembre, la venue du Père Noël**.

Agenda DU CENTRE COMMERCIAL Faites le plein d'animations à Bercy 2

- 6 décembre de 15h à 18h : atelier Wakatoon (pour les enfants)
 - 9 décembre de 11h à 19h : atelier verrines salées ou sucrées
 - 13 décembre de 15h à 18h : atelier décoration de sapins en bois 3D (pour les enfants)
 - 14 décembre de 16h à 19h : conseils en image, coiffure, maquillage et pose de vernis gratuits
 - 16 décembre de 14h à 19h : venue du père Noël avec photographe + concert de jazz de 16h à 18h
 - 20 décembre de 15h à 18h : ateliers décoration de clip photo en bois (pour les enfants)
 - 23 décembre de 14h à 19h : venue du père Noël avec photographe + concert de gospel de 16h à 18h
 - 22 au 31 décembre : animation de réalité virtuelle lapins crétins
- 4 place de l'Europe - www.ccbercy2.com

A Charenton, une famille syrienne bouleversée reprend le cours de sa vie

Depuis le mois de mai, la paroisse de l'église Saint Pierre s'est mobilisée pour accueillir une famille syrienne autour d'une initiative nommée la "Passerelle de Pierre". Le projet de soutenir Bachar, Rwaïda et leurs enfants Tarek et Sophie s'est construit peu à peu, chacun apportant sa pierre y compris les services de la ville.

Une équipe de bénévoles s'est constituée, "la passerelle de Pierre" et tous n'ont pas ménagé leur peine pour les accompagner dans leur installation à Charenton. Au début, instaurer un dialogue n'était pas chose aisée, alors il a

fallu, comme le dit joliment Isabelle, une des deux référentes, *"parler un peu français, un peu anglais, un peu la langue du cœur"*. Aujourd'hui, les parents prennent des cours de français auprès du Secours Catholique et de l'œuvre d'Orient, une association dédiée à l'aide aux chrétiens d'Orient. Ils ont tous deux un sérieux projet professionnel et prennent doucement leurs marques dans la ville. Très courageux, leurs enfants sont scolarisés et semblent s'intégrer en se faisant de petits camarades.

Un rôle de "bons voisins", voilà ce que la

paroisse de Saint-Pierre avait préconisé pour cette touchante famille. Claire et Isabelle ont été formées, avec le soutien de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement, pour adopter un ton juste et savoir épauler en douceur chacun d'entre eux pour l'installation, l'administratif mais aussi le quotidien.

Cet accompagnement est prévu pour 2 ou 3 ans, le temps que la famille trouve un peu de répit et d'autonomie.

Si vous souhaitez aider ces personnes, vous pouvez contacter le 01.71.36.03.18 ou par mail : passerelledepierre@gmail.com



INITIATIVE DU LIONS CLUB

Connaissez-vous la boîte à livres de Bercy ?

Le concept d'une boîte à livres est simple : il propose aux promeneurs et passants de déposer ou de prendre librement et gratuitement un ou plusieurs livres. Autrement dit, cela permet de diffuser et partager la culture littéraire à tout moment de la semaine. A l'initiative du Lions club, une première boîte à livres a été installée il y a quelques mois place Briand, elle remporte d'ailleurs un beau succès. Les amateurs de lecture du quartier de Bercy seront heureux de savoir qu'une deuxième boîte est disponible à l'une des entrées du jardin du Cardinal de Richelieu.

PIÈCES JAUNES

Record à battre cette année : 206 kg

Elle ne lâche rien ! Chaque année, Fatima Duarte, dans sa boulangerie du 4, rue du Général Leclerc, organise avec la même conviction son opération "pièces jaunes" au profit de l'association "Tous ensemble contre la leucémie". Elle mobilise son quartier et au-delà en invitant chacun à glisser une petite pièce dans les tirelires disposées sur son comptoir à partir du 1^{er} janvier. Depuis 28 ans, celle que l'on surnomme "la boulangère au grand cœur" incite ses clients à faire un don et les sensibilise à cette grande cause. L'année dernière, elle a réussi à collecter 206 kg de pièces jaunes. Un record à battre pour l'année 2018 !

Boulangerie Duarte - 4, rue du Général Leclerc

COMBATTRE LA MALADIE ET FAIRE PROGRESSER LA RECHERCHE

Programme du téléthon du samedi 9 décembre 2017

- Baptêmes de plongée - Fosse de la piscine de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30
- Vente de spécialités allemandes - stand Comité de Jumelage place Briand de 10h à 16h30
- Promenade en voitures anciennes - Stand Lions Club place Briand de 10h à 16h30
- Démonstrations du Lotus Club - salle Briand de 10h à 12h
- Tournoi de Bridge - 4, rue de la Mairie de 14h à 18h30
- Match Basket Saint Charles - Complexe Nelson Paillou à 20h

IMPROVE YOUR ENGLISH

Rejoignez les cours d'anglais pour jeunes

A l'heure des premiers conseils de classe, certains élèves prennent parfois conscience qu'un petit coup de pouce en langue leur serait utile et ils se tournent alors vers des associations. Ainsi, "Speak english in Charenton" propose, depuis de nombreuses années, des cours d'anglais pour collégiens et lycéens. Il reste d'ailleurs des places pour les niveaux de 4^e, 2nde / 1^{ère} et 1^{ère} / Terminale.
Renseignements au 01.48.93.20.21.

RUNNING

Des recommandations à suivre

Pratiquer une activité sportive sur route ou dans les bois est évidemment bon pour la santé.

Toutefois des événements récents ont montré qu'il fallait mieux se montrer prudent.

Aussi, la police nationale a-t-elle fourni une liste de recommandations à suivre pour courir en toute sécurité :

- prendre son téléphone portable,
- prévenir un proche de son parcours,
- courir en groupe,
- être attentif aux éléments de la vie privée publiés sur les réseaux sociaux,
- être vigilant dans ses activités habituelles et répétitives,
- en cas de doute appeler la police au 17 ou au 112,
- être attentif notamment la nuit,
- bien choisir son circuit,
- avoir un document d'identité et de groupe sanguin,
- porter une tenue voyante.

En suivant ces conseils, vous pourrez partir pratiquer votre sport l'esprit tranquille et rassurer vos proches.



JUDO

Nouvelle médaille

Nouveau résultat brillant pour le Judo Club de Charenton ! Quelles que soient les générations nos combattants s'illustrent puisque Lassana Sackho a obtenu une médaille de bronze au Critérium National Cadets en -90 kg samedi 21 octobre à Ceyrat !



DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

Venez nombreux participer aux 34^e Foulées Charentonnaises

Coueurs de haut niveau ou pratiquants occasionnels, chacun trouvera son bonheur dans l'éventail de courses proposées. La distance reine, le 15km, est labellisée ; un label obtenu auprès des instances régionales de la FFA qui en fait une des meilleures courses françaises. Les Foulées Charentonnaises sont la plus grande épreuve dans sa catégorie sur le plan de la participation puisque 2800 à 3000 athlètes se répartissent sur les différents formats de course. Les athlètes handicapés peuvent également concourir.

Nouveauté cette année, venez découvrir l'accueil marche nordique avec une initiation samedi après-midi comprenant un prêt de bâton.

L'accueil sera assuré exclusivement par les membres du club dans un esprit associatif d'entraide.

La course se déroulera dans des conditions de sécurité optimales avec le concours des services de la Ville. Dans ce cadre, il est recommandé aux participants et aux accompagnateurs d'éviter les sacs volumineux et de se présenter en avance au départ.

Inscriptions sur le site internet de Top Chrono à l'adresse internet suivante :

<http://www.topchrono.biz>

Plus de renseignements sur

<http://foulees.azurcharenton.fr>

OUVERTURE

L'optique

Comme une boutade, c'est en famille que le nom de ce commerce s'est décidé. "L'optique": c'est Joël, le père de Jordan Journo qui le premier a trouvé cette idée. Il s'agissait d'énoncer, dès les prémices de ce projet, sa singularité. Jordan a voulu un lieu qui soit modulable, où les clients se sentent à l'aise et qui ne soit pas intimidant comme peuvent l'être certaines chaînes qui proposent des milliers de montures. Ce Charentonnais voyait plutôt un concept différent, à la décoration soignée et moderne où chacun puisse prendre le temps de choisir ses lunettes. Il propose des montures de créateurs, mais aussi

des lunettes simples et abordables, des solaires, des lunettes pour enfants. Ouvert il y a seulement 2 mois, "l'optique" reçoit jusqu'à présent un bon accueil des habitants qui semblent apprécier ce nouveau "regard" posé sur leurs lunettes !

L'optique

85, rue de Paris - Tél. 01.43.68.37.47
bonjour@optique.com

Ouvert le lundi de 10h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 10h à 20h.



BOOSTE TA RÉUSSITE

3^e édition du Salon des Ambitions

Le samedi 3 février, le salon des ambitions est de retour pour une troisième édition.

Organisé de 11h à 19h au Pavillon Baltard, ce salon est à l'attention des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Les nombreux intervenants présents à ce salon permettront aux visiteurs de trouver des réponses sur diverses thématiques dont l'orientation, la formation, la vie étudiante, le coaching personnel, l'emploi, l'innovation et l'art...



Ce salon est aussi l'occasion de s'informer tout en passant un bon moment car il se distingue des autres rendez-vous de ce type par son organisation même. En effet, de nombreuses activités animations, concours, show artistique, conférences, etc. y sont proposés.

En seulement trois éditions, le salon "Booste ta réussite" s'affirme d'ores et déjà comme un événement contribuant à l'échange d'expériences, de témoignages propices à l'orientation des jeunes.

Salon des Ambitions - Samedi 3 février 2018
Pavillon Baltard - 12, avenue Victor Hugo à Nogent-sur-Marne
Pour en savoir plus :
<http://boostetareussite.fr/evenement/le-salon/>

EMPLOI

Préparer efficacement son entretien d'embauche

La Ville souhaite apporter son soutien aux personnes en recherche d'emploi. C'est pourquoi elle organise régulièrement des ateliers de "préparation aux entretiens d'embauche". La prochaine session est prévue les mardi 19 et jeudi 21 décembre de 14h à 17h puis les mardi 23 et jeudi 25 janvier 2018, aux mêmes horaires.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription obligatoire auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.

BIENVENUE À

Nouriel Samama

Ostéopathe D.O.

11, rue de Paris

Tél. 06.84.75.89.99.

nourielsamama.osteopathe@gmail.com

LES ÉCHAPPÉS DE CHARENTON

Elle est à vous, un spectacle solidaire et solaire

Comme aime à le dire le chœur et orchestre amateur les Échappés de Charenton, *"le bonheur, c'est simple comme un coup de pouêt-pouêt !"* Ils mettront en application cette image avec une soirée au **Théâtre des 2 Rives le mercredi 7 février prochain, à 20h30**. Au programme ? *"Elle est à vous"*, une opérette composée par Maurice Yvain en 1929, entraîne le public dans un rythme musical varié et parfois jazzy, ainsi que par la bonne humeur communicative du livret d'André Barde, grand parolier de la chanson française. Si le bonheur n'est pas toujours dans le pré, il est à coup sûr dans ce pouêt-pouêt entraînant des Années Folles ! Créée en 2017 au cœur du Val-de-Marne, l'association les Échappés de Charenton réunit des passionnés, fous de joie à l'idée de faire connaître au plus grand nombre certaines œuvres méconnues de l'opérette et de l'opéra. Ils organisent cette représentation au profit de l'épicerie solidaire "Au petit plus".

Préventes : 21€ , tarif réduit : 14€

Sur place : 25€ , tarif réduit : 18€

Réservations : 01.84.23.70.49 - www.echappes.fr



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ANDRÉ NAVARRA

Laissez-vous surprendre par la nuit des Conservatoires

Le vendredi 26 janvier à partir de 17h30, le conservatoire municipal de musique André Navarra vous accueille gratuitement pour une soirée de musique et de spectacles nocturnes. L'objectif de cette initiative nationale est de faire découvrir les conservatoires sous un nouveau jour. Au programme de cette 3^e édition : concerts impromptus, ateliers participatifs et autres propositions artistiques. Le conservatoire a la chance de recevoir à cette occasion l'ensemble Aletheia composé de 25 jeunes musiciens qui comptent parmi les meilleurs archets issus de conservatoires internationaux (Etats-Unis, France, Angleterre, Japon, Europe du Nord, Europe de l'Est...).

Entrée libre sur réservation au : 01.46.76.68.00.

Conservatoire de Musique André Navarra - 1, allée des Tilleuls



Lecture musicale Contes et musiques celtiques à la Médiathèque des Quais

Ça n'est pas courant, des musiciens qui s'invitent au milieu des rayonnages de livres d'une médiathèque pour interpréter des compositions musicales ! Pourtant, ce pari un peu fou est le fruit d'un partenariat initié l'année dernière entre le conservatoire municipal André Navarra et la médiathèque des Quais. Le prochain rendez-vous de ces rencontres croisées entre musique et littérature aura lieu le mercredi 20 décembre à 15h30, au sein de la section Adulte. La culture celte sera à l'honneur avec des cornemuses, harpes, violons et hautbois pour mettre en musique les contes traditionnels lus par les équipes des médiathèques.

A partir de 6 ans - entrée libre
Médiathèque des Quais - 36, quai des
Carrières

JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE

Plongée dans l'âme de Rodin

En mai dernier, Jean-Baptiste Seckler a présenté à l'espace Art et Liberté une reconstitution de l'atelier de Rodin. Sous les yeux du public, il avait choisi de réaliser une performance en modelant un visage géant d'Auguste Rodin. L'occasion du centenaire de la disparition de cet artiste de renom a incité ce résident de la Maison des Artistes à rendre hommage au grand maître de la sculpture. C'est pourquoi, jusqu'au 18 décembre, il propose un "seul en scène" au théâtre du Gouvernail intitulé "Le penseur". Jean-Baptiste Seckler explique ainsi *"C'est comme une intrusion dans l'atelier, comme si quelques personnes venaient voir Rodin travailler, l'écouter penser, parler de ses rencontres, de ses amours... Il va se livrer, à un petit nombre de visiteurs. On est vraiment dans son atelier avec des moments assumés de silence, de modelage pur et puis des moments de dessin et des moments par contre où il explique la beauté, la nature, l'artiste."*

Théâtre du Gouvernail - 5, passage de Thionville - 75019 Paris
Réservations : 01.48.03.49.92 - <http://theatredugouvernail.fr/>



Soyez curieux, entrez ! Prochainement au T2R

Théâtre des 2 Rives- 107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

AWA LY

MUSIQUE, SOUL, FOLK

Mercredi 10 janvier à 20h30 au petit t2r

Bercée depuis toujours par les sonorités du blues, de la soul, des musiques africaines et des orchestres afro-cubains, l'artiste Awa Ly nous propose une découverte musicale aux inspirations plurielles. Entre jazz, pop, folk et world, accompagnée par sa voix de velours, chaude, ronde et douce, proprement chamannique, la musique d'Awa Ly vous envoutera.



EDMOND

THÉÂTRE - dès 13 ans

Mercredi 17 janvier à 20h30 au T2R



S'inspirant de faits réels, ce spectacle ébourifant et réjouissant retrace avec panache la création de "Cyrano de Bergerac". Edmond, avec ses douze comédiens sur scène est "un vrai théâtre de troupe" qui rappelle les grandes épopées du XIX^e siècle. La pièce a obtenu cinq récompenses lors de la nuit des Molières en mai dernier.

HANDBALL, LE HASARD MERVEILLEUX

THÉÂTRE - dès 14 ans

Jeu 25 et vendredi 26 janvier au petit t2r

Un événement est parfois si inattendu qu'il en devient magique : les grands illusionnistes appellent cela "le hasard merveilleux". Cette pièce est un plaidoyer drôle et souriant contre le racisme, avec une touchante histoire d'exil et de retrouvailles.



DÉCEMBRE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Exposition de l'artiste charentonnaise
TIMU

Century 21

21-29 av. du Mal de Lattre de Tassigny

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

10h - 17h : Stage Loisirs créatifs

7,50 € (1h), 30 € (4h), 50 € (journée) - Les Ateliers d'Art de Charenton :

01.77.01.58.70

ou assoc-alec@laposte.net

Autre stage vendredi 26 janvier 2018

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

9h30 - 12h30 : L'illustration, du dessin à la couleur pour jeunes et adultes

Jeunes : 230 € / trimestre. Adultes :

270 € / trimestre.

Tous les samedis. Les Ateliers d'Art de

Charenton : 01.77.01.58.70

ou assoc-alec@laposte.net

10h - 12h : Speaking Coffee

Tous les samedis - Médiathèque des Quais

01.46.76.69.00

13h30 - 18h30 : Stage Modelage

Modèle Vivant

30 € tout compris - Les Ateliers d'Art de

Charenton : 01.77.01.58.70

ou assoc-alec@laposte.net

Autre stage samedi 27 janvier.

15h - 18h : Atelier peinture aux pigments, animé par Anne Mandorla

Selon projet et niveau de chacun : 45 €

Minuit Mardi : Maison des artistes de

Charenton, 9 place de la Coupole

www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

Autre atelier le samedi 3 février.

20h : Concert de Noël du conservatoire André Navarra

Les chorales d'enfants et d'adolescents

célèbrent la fin de l'année suivies par

l'ensemble Coupolyphonie qui présente

les premiers extraits de la "création" de

Haydn.

Chapelle de Conflans - 11 rue du Séminaire

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

10h - 17h : Stage peinture à l'huile et acrylique au couteau

55 € tout compris - Les Ateliers d'Art de

Charenton : 01.77.01.58.70

ou assoc-alec@laposte.net

Autre stage le samedi 20 janvier.

12h30 - 16h30 : "Dessin d'après nature" au Bois de Vincennes

Dès 14 ans. 50 €. Maison des Artistes

9 place de la coupole.

Contact : ppouliot@free.fr

Autre séance le 28 janvier.

14h - 18h : "Dimanche artistique" : Animations artistiques et créatives

Enfant : 30 € - Adulte : 35 €.

Tout compris, goûter offert.

Sur réservation : 06.84.59.63.24

asso@atelierscouleurs.org

Autres séances le dimanche 17 décembre, puis les dimanches 7, 14, 21 et 28 janvier.

15h45 : Heure d'orgue de Saint-Pierre de Charenton

Libre participation. Œuvres de Beethoven,

Schumann, Franck, interprétées par

Thomas Monnet (orgue)

Eglise Saint-Pierre de Charenton.

LUNDI 11 DÉCEMBRE

15h - 17h15 : Atelier dessin peinture, animé par Anne Mandorla

Autre atelier le 11 décembre de 19h30

à 21h30, le 8 janvier de 15h à 17h15

et de 19h30 à 21h30

Tarifs et informations :

Minuit Mardi : Maison des artistes de

Charenton, 9 place de la Coupole

www.mandorla.net

06.09.31.56.86

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

14h - 15h : Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado : 29

€ / Adultes : 41 €

L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08

- contact@latelierdecharenton.com

Autres ateliers : lundi 18 décembre 17h30

- 18h30 / mercredi 20 décembre 14h

- 15h / samedi 23 décembre 10h - 11h

puis 11h - 12h / samedi 6 janvier 10h -

11h.

Ateliers danse par la Cie Retouramont

• 16h - 17h : Danse acrobatique pour enfants (8 à 13ans)

• 19h - 20h : Bungee Dance pour adultes

12 € la séance, 324 € / an.

• 20h - 21h30 : Danse Verticale pour adultes

15 € la séance, 396 € / an.

Informations et inscriptions : Le Pôle de Danse Verticale / Cie Retouramont

Tél : 01.43.96.95.54

06.81.03.10.61.

poledanseverticale@retouramont.com

Autres séances tous les mercredis.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

19h : "Münch en musique"

Conservatoire Navarra

1 allée des Tilleuls

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

19h : "Münch en musique"

Conservatoire Navarra

1 allée des Tilleuls

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

10h - 17h : Stage Fusain-Pastel - Modèle Vivant

55 € tout compris - Les Ateliers d'Art de

Charenton : 01.77.01.58.70

ou assoc-alec@laposte.net

20h30 : "Bigre" (théâtre)
Dès 12 ans. 13 € à 39 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

Pendant les vacances

DU MARDI 26 DÉCEMBRE

AU VENDREDI 29 DÉCEMBRE 2017

10h - 11h15 : Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Enfant dès 3 ans, ado : 115 € tout compris.

Adulte : 159 € tout compris

L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08

contact@latelierdecharenton.com

Autre stage du mardi 2 au

vendredi 5 janvier.

DU MARDI 2 DÉCEMBRE

AU VENDREDI 5 JANVIER 2018

14h - 18h : "Les Bulles' Arts" : Animations artistiques et créatives

Enfant : 30 € / jour. Adulte : 35 € / jour.

Matériel compris, goûter offert.

Animé par Nataly Guetta, "Ateliers tout en

couleurs" 51 square Henri Sellier.

Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24

ou asso@atelierscouleurs.org

DU 2 JANVIER

AU 28 FÉVRIER 2018

Exposition de l'artiste charentonnaise Isabela HITI

Century 21

21-29 av. du Mal de Lattre de Tassigny

DIMANCHE 17 DECEMBRE

13h30 - 17h30 : "Cours de peinture" (Atelier de création)

Dès 14 ans. Toutes techniques. 50 €
Maison des Artistes - 9 place de la coupole. Contact : ppouliot@free.fr
Autre séance le 21 janvier.

14h30 - 17h : Atelier dessin peinture d'après modèle vivant

Etude au fusain. Tarif découverte : 15 €.
Inscriptions : 06.67.69.71.30. nawam@aliceadsl.fr
Maison des Artistes
9 place de la coupole.
Autres séances dimanches 14 janvier et 4 février.

MARDI 19 DECEMBRE

9h30 - 12h30 : Stages Modelage avec Stéphane Tomeï

18 € pour 3h, tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70 ou assoc-alec@laposte.net
Autres stages mercredi 20 et jeudi 21 décembre.

MERCREDI 20 DECEMBRE

10h30 : Les petites oreilles (heure du conte)

Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00.
Autres séances le 27 décembre et le 3 janvier.

15h30 : Lecture musicale, sur le thème des contes et musiques celtiques

Dès 6 ans. Entrée libre.

Médiathèque des Quais.

La musique sera jouée par les élèves du conservatoire de musique André Navarra.
Voir P.26

JANVIER

MERCREDI 10 JANVIER

14h30 - 15h30 : Méthode Le Geste de peindre : atelier de peinture et libre expression

Tarifs tout compris : Dès 3 ans, ado : 29 € / Adultes : 41 €
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
contact@latelierdecharenton.com
Autres ateliers les mercredis 17, 24 et 31 janvier et 7 février.

20h30 : Awa Ly (concert)

Tout public. 6 € à 19 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

SAMEDI 13 JANVIER

15h - 18h : Atelier dessin avec modèle, animé par Anne Mandorla

Diverses techniques selon niveau de chacun : 40 € + prestation modèle
Minuit Mardi : Maison des artistes de Charenton, 9 place de la Coupole
www.mandorla.net
06.09.31.56.86

MARDI 16 JANVIER

9h30 - 12h30 : Stages Modelage avec Stéphane Tomeï

18 € pour 3h, tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 01.77.01.58.70 ou assoc-alec@laposte.net
Autres stages mercredi 17 et jeudi 18.

MERCREDI 17 JANVIER

20h30 : "Edmond" (théâtre)

Dès 13 ans. 13 € à 39 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

SAMEDI 20 JANVIER

20h : Concert des Ensembles du conservatoire André Navarra
Théâtre des 2 Rives

JEUDI 25 JANVIER

18h : Assemblée Générale du comité de jumelage Israël suivie d'une représentation à 19h d'"Inconnu à cette adresse" de Kathrine Kresmann, puis dîner annuel du comité de jumelage.
Soirée : 35 €. Espace Toffoli. 12 rue du Cadran
Possibilité de s'inscrire au cours d'hébreu.

Inscriptions et réservations :
Mme Orinstein : 06.82.01.30.68 ou
Mme Loup : 01.43.68.83.23.

19h : vernissage du 65^e Salon de Charenton (exposition)

Peintures, sculptures, photographies, techniques mixtes, gravures, dessins....
Espace Art & Liberté. Voir ci-dessous.

20h30 : "Handball, le hasard merveilleux" (théâtre)

Dès 14 ans. 6 € à 19 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr
Autre représentation le 26 janvier.
Voir P.27

VENDREDI 26 JANVIER

17h30 : La Nuit des Conservatoires
Conservatoire André Navarra
1 allée des Tilleuls
Voir P.26

SAMEDI 3 FEVRIER

11 h : Bébé bouquine
Inscription obligatoire.
Médiathèque de Bercy : 01.46.76.69.00.

DIMANCHE 4 FEVRIER

17h : "Cordes en liesse" (heure musicale du conservatoire)
Cocasseries et loufoqueries musicales, de la Renaissance à nos jours, interprétées par une harpe, un luth et un piano accompagnés de chant.
Théâtre des 2 Rives.

JEUDI 8 FEVRIER

20h30 : Camille Chamoux (humour)
Dès 15 ans. 10 € à 29 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr
Autre représentation le 9 janvier.

DU 25 JANVIER AU 20 FÉVRIER

Incontournable Salon de Charenton, entre tradition et modernité



Rendez-vous attendu de la saison culturelle, le Salon de Charenton est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans la diversité des techniques et des univers artistiques. Cet événement a la particularité de réunir près de 200 artistes autour d'un invité d'honneur de prestige. Il est l'un des plus visités dans le Val-de-Marne à l'heure actuelle et permet la confrontation de toutes les tendances artistiques. Seront présentés peintures, sculptures, dessins, gravures, photographies et installations.

Les nouveaux Charentonnais désirant exposer au Salon peuvent prendre contact, dès à présent, avec l'espace Art et Liberté avant le vendredi 15 décembre. Vernissage le jeudi 25 janvier à 19h.

Espace Art et Liberté - centre commercial la Coupole - 3, place des Marseillais
Tél. 01.46.76.68.14 - Entrée libre du mardi au samedi

"CHARENTON DEMAIN" Favorisons la nature en ville

Le 6 novembre dernier, la Maire du XII^e arrondissement de Paris a déposé un vœu visant à réduire de moitié, à compter de 2019, la place accordée à la Foire du Trône au sein du Bois de Vincennes tout en limitant sa durée à 6 semaines.

Au fil des ans, les Municipalités successives de Charenton n'ont eu de cesse de solliciter la Ville de Paris afin de revoir le déploiement au sein de cet espace vert des manifestations (Foire du trône, cirques, festivals de musique ...) et des activités génératrices de nuisances diverses pour les Charentonnais en proposant qu'elles soient définitivement déplacées sur d'autres sites de la région parisienne aux conditions d'accueil plus adaptées.

A titre d'exemple, Charenton doit mobiliser, chaque printemps pendant deux mois notamment les samedis et dimanches, sa police municipale pour verbaliser et procéder à l'enlèvement des véhicules de visiteurs de la Foire du Trône ne respectant pas la réglementation routière.

Cette proposition de la Ville de Paris, si elle venait à se concrétiser, serait un pas significatif favorisant la qualité de vie des riverains.

En effet, elle permettrait une reconquête de la pelouse de Reuilly pour lui restituer sa dimension paysagère et arborée au bénéfice des habitants de Charenton et de Paris.

En parallèle, les élus du groupe "Charenton Demain" sont préoccupés quant à la volonté de l'exécutif parisien de reconduire l'expérimentation d'un espace dédié aux naturistes Allée Royale pendant la période estivale ainsi qu'à l'impact de l'ouverture de la baignade dans le Lac Daumesnil à l'horizon 2019.

Il convient aussi de rappeler la mobilisation continue de notre Municipalité pour développer sur son territoire la nature en ville. Ainsi, l'équipe des espaces verts réalise un travail formidable pour embellir nos rues et nos parcs. Notre action nous vaut 3 fleurs au concours régional des villes fleuries.

A cet égard, après la réhabilitation du réseau d'assainissement, le Parc de Conflans fera l'objet de travaux d'aménagements paysagers en 2018.

La proximité du Bois de Vincennes, un cadre de vie agréable, des espaces publics et verts de qualité, un urbanisme maîtrisé, tels sont les atouts qui caractérisent Charenton depuis de longues années et qui incitent de nouveaux habitants à s'y installer.

Bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous à la cérémonie des vœux, le lundi 8 janvier à 19h30 à l'Espace Nelson Paillou, avenue Jean Jaurès.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" Un patrimoine communal vétuste ou à l'abandon

Entre 2007 et 2017, les sommes investies dans l'entretien du patrimoine communal sont du même montant, de l'ordre de 1,5 M€.

Pourtant, en dix ans, l'inflation est passée par là, les normes ont évoluées (c'est d'ailleurs un débat national en ce moment), le nombre de bâtiments communaux n'a cessé de croître (gymnases, nouvelles écoles, halte-garderie, centre ville, etc.) et l'existant vieillit naturellement.

Quelles en sont les conséquences ?

Un patrimoine communal qui se dégrade et qui va parfois très mal. La piscine est complètement fermée, le palais des sports perd son plafond, les écoles ont très mal vécues la canicule sans climatisation ni ventilateurs, etc.

Écrire que rien n'est fait serait travestir la réalité, mais nous plaçons pour que notre ville ait des équipements à la hauteur de ses besoins. Les élus de notre groupe ont, une nouvelle fois, interpellé le maire lors de la dernière discussion budgétaire, sans que cela ne produise aucun changement dans la politique patrimoniale de notre ville.

Lors d'une précédente tribune, nous mettions en avant les réelles capacités financières de notre ville : nous avons les moyens, chiffres à l'appui, de ne pas laisser dépérir notre bien commun en donnant la priorité aux mesures de prévention et d'anticipation.

Notre patrimoine communal est vétuste, voire à l'abandon comme l'est le lycée J. Jaurès. La majorité municipale doit prendre le problème "à bras le corps" avant que quelque chose de grave n'arrive et dont les conséquences seraient bien pire que quelques euros économisés.



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller municipal, Président du groupe
des élus "Charenton avant tout"

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Sauvons notre département

C'est courant décembre que doit être présentée la réforme de la Métropole du Grand Paris qui actera la mort des départements de petite couronne. Un sinistre cadeau de Noël pour les 78% des Val-de-Marnais qui se disent "attachés" à leur département et opposés à sa disparition selon un sondage Ifop réalisé en octobre. Comme le souligne le président du Conseil départemental du 94, Christian Favier, cette réforme accélérera "la disparition de services publics". Elle constitue en outre une attaque féroce contre la démocratie locale, substituant des gestionnaires aux élus, et piétinant les politiques spécifiques menées par les départements. Le Conseil départemental a lancé une pétition en ligne contre la disparition du 94. Personne n'a demandé votre avis sur cette réforme. C'est une raison de plus de le donner à cette adresse : departementutile.valdemarne.fr



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés a lancé une initiative avec Food Sweet Food qui consiste à valoriser les talents des Femmes et des Hommes qui se cachent derrière la/le réfugié(e) et mettre en lumière leurs talents précieux. L'idée consiste en la création d'un festival qui invite dans les cuisines de grands restaurants des réfugiés qui sont des cuisiniers confirmés et permettre ainsi leur intégration sociale et professionnelle dans le pays d'accueil. Des communes ont décidé de décliner à leur tour et à leur manière cette initiative en confiant la cuisine de leurs cantines scolaires à des chefs réfugiés. C'est ainsi l'occasion de faire découvrir à nos enfants des cultures différentes et leur montrer que la différence est aussi une richesse. Alors pourquoi pas à Charenton ?

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Chanelle MEBARKI	Gabriel COYAR	Teddy ATIAN	Josselin BERSAC
Ava OHAYON	Kylian DESCOMBES	Jordan DJAVAD	Rémi DEPRez GARFIN
Kyân BAKI HONDJO	Khalil BEN SLIMENE	An-Louise PEYRET VU	Côme DESHAYES
Zachary BOURDON	Paul MORIAMÉ VANDERCHWITT	Kency INANGA	Léonie DESHAYES
Nathan DJIAN	Mara Ba TRAORÉ	Victoria GAMACHE	Nour ZIDANI
Juliette PERRAUDIN	Dah Ba TRAORÉ	Basile PRIESTER	Naftali KOENIG
Alessandra BOUKHETAÏA	Manon DELAYE	Camille REYMOND-LARUINAZ	Ulysse PROSPER
Maya GHERAIRI	Margot THEVENY	Eliott JÉZÉQUEL	Chrystalle NIAPEKEM
Yasmine ZEGHOUDI	Théo RUFFIN	Sasha SURENA	Ilyes VAUZELLE
Thomas FRAYSSE	Abbygaël ELKOUBY	Dorian PETITEVILLE	Taly NAKACHE
Raphael CANTIR	Victoria GUETTA	Cassandra BEAUSIR	Miral SWAIEH ROUIS
Jade BONNARDON	Kamil KHYAR	Anna GARÇON	Léo WYSZYNSKI
Sabrina MEGDICH	Camille VINCENT	Joshua NATAF	
Anmol SINGH	Tom MARTIN	Nathan LEVY	
Nell DITCHI	Sara BEN MOUSSA	Ron BOUKHOBZA	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Heidi VON DER CRONE et Bernard MOMONT	Tanya KRIEF et David HARROCH	Zahia MAMOU et Kamal HEDJAR
Mélissa PEREIRA et Clément OUMBALLO	Mélanie SINS et Julien MALAY	
Elodie HEUKEM et Johan SERFATI	Jianzhi ZHU et Jonathan CHAO	

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jacques CAILLON	Gérard TISSIER	Louis SAUVAGE
Denis TOUPOINT	Gontran GUILBAUD	Jean ROUGIER
Alain PROST	Annie LIEVEQUIN	Belgacem AMAIRI
Thérèse QUÉRÉ épouse HENRY	Georgette JUIN veuve SALESSE	

INFORMATION PRATIQUE

Permanence conciliateur de justice

M. Lamalle, conciliateur de justice, assure une permanence chaque jeudi de 9h à 12h30, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville de Charenton. Il est joignable en mairie, uniquement pendant ses permanences au 01.46.76.48.27.

PARTEZ

L'ESPRIT TRANQUILLE

Opération Tranquillité Vacances

La Ville propose aux Charentonnais la possibilité de bénéficier de "l'Opération Tranquillité Vacances". Inscrivez-vous en ligne et bénéficiez des patrouilles quotidiennes de la police municipale pour surveiller votre domicile lorsque vous serez absent(e) cet hiver. Connectez-vous sur www.charenton.fr rubrique "Police municipale" ou rendez-vous directement à la police municipale au 8, place Henri d'Astier.

Renseignements : 01.43.68.02.93 ou 06.20.29.00.12.

DÉMOGRAPHIE LOCALE

Recensement de la population

L'INSEE organise du 18 janvier au 24 février prochains une campagne de recensement de la population communale. Les informations récoltées lors de ce recensement sont très utiles, car de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, c'est-à-dire que plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Des agents recenseurs titulaires vont se présenter à votre domicile. Afin de balayer tout doute possible sur leur identité, ils seront munis de documents officiels justifiant de leur mission. Ils vous proposeront de répondre à cette enquête soit en ligne, soit sur papier. Depuis quelques années, il est désormais possible de composer le www.le-recensement-et-moi.fr pour renseigner ce questionnaire. Pour ceux qui préféreraient la version papier, cela reste possible, bien entendu et ils peuvent remettre à l'agent recenseur le questionnaire dûment rempli. Si ces réponses restent confidentielles, elles sont néanmoins essentielles et il est du devoir de chacun de participer à ce recensement.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans :

venez-vous faire recenser.

Les jeunes garçons et filles nés en décembre 2001 : de décembre 2017 à mars 2018.

- Ceux nés en janvier 2002 : de janvier 2018 à avril 2018
- Ceux nés en février 2002 : de février 2018 à avril 2018

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc....)

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15.

L'ouverture du samedi matin se fait désormais de 9h à 12h15, l'entrée s'effectuant au 7, rue Gabriel Péri.



Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Charenton
*la ville et
vous*

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller départemental du Val-de-Marne

et **le Conseil municipal**

vous présentent leurs

**Meilleurs
Vœux 2018**

Charenton, engagée pour
le Développement
Durable

Charenton
ma ville

